



## Sans fenêtre depuis 6 mois

Par **marco1964**, le **07/02/2012 à 12:03**

Bonjour,

suite à une effraction au mois d'août 2011, après avoir prévenu le syndic + l'assurance. le fabricant de la fenêtre a fermé, il a fallu trouvé une entreprise qui reprenne le même produit d'origine car fenêtre non réparable à changer en totalité, à ce jour 07/02/2012 toujours dans l'attente d'une pose de la fenêtre (les mesures on été prise en décembre, il faut 6 à 8 semaines de délai (encore)).

depuis nous vivons les volets fermés , et nous chauffons depuis un moment, donc surcharge de dépense électrique chauffage et lumière depuis le mois de septembre.(l'assurance nous a remboursé le montant du devis début décembre.

nous payons notre loyer en totalité pour un appartement qui n'est pas conforme. et nous avons fait nous même les démarches, était ce à nous ou au syndic de faire les démarches (pouvons nous demander une indemnisation pour le préjudice subit)

merci